

Tél 01 64 02 46 63 Fax Courriel Ce.077 1552u@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 08 /11 /2018 De 18H15 à 20H15
---	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme WIART ● Mme BAILLY ● Mme KRAMP ● Mme DELMOTTE 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. PINSON ● ● ●
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ●
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme GIGON 	<ul style="list-style-type: none"> ●
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme CHAZALY 	<ul style="list-style-type: none"> ●
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme DELECLUSE ● Mme GODIN ● Mme COUMAU LANUZA ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ●
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● M. NION , Maire de Conches 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. MARCHAND, Maire de Guermantes
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme VIARD 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme THOMAS
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ●
Absent(es) ● Mme CHAZALY ●	Absent(es) excusé(es) ● Mme GIGON ●	<ul style="list-style-type: none"> ● ●

Président(e) de séance : Mme WIART	Secrétaire de séance : Mme BAILLY
---------------------------------------	--------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école (propositions)

1. Présentation des divers membres du CE
2. Présentation du règlement du conseil d'école pour l'année 2018/2019
3. Organisation pédagogique de l'école : les effectifs, les classes, les enseignants, les intervenants, la projection des effectifs pour 2019/2020
4. Sécurité : exercice d'évacuation n°1 et PPMS attentat (à effectuer période 2)
5. Périodicité et remise des LSU aux parents d'élèves
6. Coopérative
7. Dates et horaires du prochain conseil d'école

- 1 Présentation des divers membres du CE
- 2 Présentation du règlement du conseil d'école pour l'année 2018/2019
- 3 Organisation pédagogique de l'école : les effectifs, les classes, les enseignants, les intervenants, la projection des effectifs pour 2019/2020
-Pour la rentrée 2018, l'école accueille 107 élèves, 1 élève radié.

Répartition 5 classes		
CP	Mme Wiart /Mme Noblet Déchargée le vendredi	23
CE1	Mme Bailly	19
CE2	Mme Kramp	20
CM1	Mme Delmotte	24
CM2	M. Brunet M. Pinson remplaçant	21

Mme Bailly assure l'intérim de direction. En cas d'absence de l'une et de l'autre, Mme Kramp assurera l'intérim.

A la demande des représentants de parents d'élèves, Mme Wiart, directrice, rappelle que M. Brunet est en arrêt jusqu'au 1^{er} décembre et elle ne sait pas si cet arrêt sera prolongé.

- Les intervenantes sur le temps scolaire:

Mme Petiot intervient en EPS dans toutes les classes, séances financées par le SIVOM.

Melle Oliviera interviendra à raison de 15 séances en musique dans toutes les classes, séances financées par le SIVOM, la Communauté de Communes et le Conseil départemental.

Les enseignantes remercient la Communauté de Communes et le SIVOM qui financent ces interventions.

- Projection des effectifs pour 2019/2020

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
24 + 2 (passages anticipés MS/GS possibles)	23	19	20	24	109 ou 111

4 Sécurité : exercice d'évacuation n°1 et PPMS

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 20 septembre 2018. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice de mise en sûreté qui portera sur le thème de l'intrusion-attentat sera organisé entre le 5 novembre et le 21 décembre par la DSDEN.

5 Périodicité et remise des LSU aux parents d'élèves

Nous remettons les livrets aux parents 3 fois dans l'année. Les enseignantes de CP et CE2 recevront les parents le 8 décembre pour leur remettre le livret en mains propres, le 15 pour les classes de CE1, CM1 et CM2. Les livrets des trimestres suivants seront remis à l'élève.

Pour les CM2, M. Pinson va compléter les LSU et il laissera des notes à l'attention de M. Brunet si celui-ci reprend son travail pour échanger lors de la remise des livrets avec les parents..

6 Coopérative

Coopérative de l'école (association Val Guermantes) : 10 044,33 € car la Directrice n'a pas encore reçu la facture pour le paiement de la classe découverte en juin 2018 : 6240 €

Recettes	Dépenses
----------	----------

Dons des parents : 2170 € Subvention Mairie de Conches : 1000 €	100€ par classe pour les coopératives des classes, soit 500€. 12,80€ pour frais d'opposition chèque paiement classe découverte. <i>La directrice a envoyé le chèque de paiement pour la classe découverte de Jablines en juillet mais ils n'ont jamais reçu le chèque.</i> 18,37€ Achat de boîtes pour le rangement du matériel de sciences.
---	--

Les enseignants remercient la Mairie de Conches pour le versement de la subvention.

L'association «coopérative scolaire école élémentaire Val Guermantes» est déclarée en sous préfecture. Le bureau est composé comme suit : Mme Wiart présidente, Mme Kramp trésorière et Mme Bailly secrétaire. Mmes Wiart et Bailly ont la signature sur le compte. Aucun autre enseignant n'a souhaité faire partie du bureau et avoir la signature sur le compte.

Coopératives des classes:

Les enseignants remercient les parents pour leur participation volontaire à la coopérative.

		Dépenses
Classe CP	reste : 100€	
Classe CE1	reste : 100€	
Classe CE2	reste : 100€	
Classe CM1	reste : 61,35€	Matériel drap blanc pour vidéoprojecteur.
Classe CM2	reste : 100€	

Les cahiers de coopérative sont présentés et circulent lors du conseil.

7 Dates et horaires du prochain conseil d'école:

Jeudi 21 février 2019 de 18h15 à 20h15

18h34 : fin de la séance.

Directrice
Mme Wiart

Secrétaire
Mme Bailly

Représentante de parent d'élève
Mme Delecluse